

Groupe d'intérêt des cliniques pédiatriques Séance du 23.1.2007

Christoph Stüssi, Münsterlingen; Urs Hunziker, Winterthur

Traduction: Rudolf Schlaepfer, La Chaux-de-Fonds

Les sujets suivants ont été discutés:

1. DRG

Michele Losa présente l'état actuel du dépouillement: jusqu'ici 21000 données pédiatriques provenant de 8 cliniques peuvent être retenues. Le case-mix-index brut est de 0.8, net 0.96. Un rapport détaillé avec les comparaisons sera publié en avril 2007.

2. Triage téléphonique

Gerald Berthet (Aarau) und Tanja Belzer (Zurich) nous font part de leurs expériences avec les systèmes de triage téléphonique. Les numéros payants sont apparemment bien acceptés par les parents et représentent un soulagement très net pour les médecins des services d'urgences. La discussion met en évidence que les solutions trouvées dans les régions Tessin – Romandie – Suisse alémanique et même à l'intérieur des régions linguistiques varient beaucoup, aussi en fonction de la disponibilité des pédiatres praticiens pour le service d'urgence. Les services proposés par les call-centers diffèrent beaucoup et le marché décidera finalement à quel numéro téléphonique les parents s'adresseront avec leur problème. Le sujet sera rediscuté dans une année.

3. Limite d'âge 16/18 ans dans les cliniques pédiatriques suisses

Légalement, l'âge limite de l'enfance/adolescence est 18 ans, la base étant la «Convention des droits de l'enfant» de l'OMS, selon laquelle «un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans». En découlent la charte EACH des Droits de l'enfant à l'hôpital ainsi que les Policy Statements de l'American Academy of Paediatrics qui retiennent également la définition «enfant/adolescent» jusqu'à l'âge de 18/21 ans. Beaucoup d'hôpitaux suisses retiennent la limite pédiatrique de 16 ans, ce qui ne correspond pas, particulièrement lors de certaines pathologies spécifiques, aux standards de traitement requis. La discussion montre que la spécificité des soins pédiatriques, prodigués aux adolescents

mais aussi aux nouveaux-nés et aux petits enfants, est mal connue et mal documentée. De nouveaux échanges sur ce sujet avec les responsables des soins dans les cliniques pédiatriques sont prévus.

4. Enquête de la FMH auprès des médecins assistants sur la formation post-graduée

Les enquêtes sur la qualité de la formation post-graduée auprès des médecins assistants donnent dans toutes les cliniques des résultats variant de façon dramatique, sans que des changements majeurs n'aient été effectués. Ces résultats très disparates ne permettent pas de conclusion. Ils n'ont donc que peu, voir aucune conséquence dans la majorité des cliniques. Nous cherchons la discussion avec les responsables d'études et le groupe d'intérêt formulera une prise de position.

Correspondance:

Dr. med. Christoph Stüssi
Chefarzt
Klinik für Kinder und Jugendliche
Kantonsspital Münsterlingen
8596 Münsterlingen
christoph.stuessi@stgag.ch